

Formation Habilitation Mécanique – M0

Se préparer à son habilitation mécanique

Public concerné

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques.

Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité, travaux neufs...

Exécutant non mécanicien

Exécutant ou chargé de travaux

Pré requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Comprendre le français.

Durée

1 jour soit 7 heures.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire, un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur, en vue de la remise d'un titre d'habilitation au personnel.

Horaires

08H00 – 12H00

13H30 – 16H30

Lieu de la formation

Dans les locaux du client en intra

Date

Délai de 15 jours à un mois

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Décret 88-1056 du 14/11/1988 précise l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension et dans un environnement mécanique et thermodynamique.

OBJECTIFS DU STAGE :

- ❖ Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- ❖ Réaliser les travaux à effectuer en sécurité et obtenir son habilitation mécanique M0 M1

CONTENU DE LA FORMATION

- ❖ **Introduction à la formation - mise au point sur la réglementation relative aux habilitations mécaniques**
 - Définition des droits, devoirs et obligations du personnel intervenant
 - Retours sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques
- ❖ **Réaliser l'évaluation des risques mécaniques**
 - Intégrer les principes généraux de prévention et de sécurité
 - Définition des priorités
- ❖ **Maîtriser la signalisation de sécurité**
 - Reconnaître les signaux d'interdiction, obligation
 - Respecter les mesures : avertissement, danger, indication
 - Prendre connaissances de l'étiquetage des produits chimiques
 - Lecture des consignes de sécurité
- ❖ **Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations relatives**
 - Définitions des habilitations
 - Panorama des différentes habilitations mécaniques (M0 M1 M2 MR MC)
 - Rédiger le plan de prévention
- ❖ **Appréhender les consignes de sécurité fondamentales**
 - Assurer la mise sous régime
 - Mise au point sur les protections individuelles et collectives
 - Point sur la consommation d'alcool, drogue, médicaments, tabac

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Méthodes pédagogiques


- Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences.
- Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection).
- Présentation de cas concrets.

❖ Définitions des risques en fonction des différentes situations de travail, incluant :


- Circulation en entreprise
- Travaux en hauteur
- Travaux en milieu électriquement très conducteur
- Travaux en atmosphère chaude
- Travaux en milieu bruyant
- Travaux au bord de l'eau
- Travaux en atmosphère poussiéreuse
- Gaz inertes, incendie-explosion, feu et travaux à chaud
- Manutention mécanique de charges et manutention manuelle de charges
- Produits dangereux
- Gaz comprimés ou liquéfiés
- Machines-outils et outillages
- Travaux en capacités
- Ouvrages électriques
- Rayonnements ionisants et non ionisants
- Désordre

Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

 06.61.46.32.15

Référente handicap

 emilie@gascogneformation.fr